

LES ATELIERS D'ARTISTE DES SERRES DE LA MILADY

APPEL À CANDIDATURE / ATELIER D'ARTISTE / ARTS PLASTIQUES

1 atelier d'artiste est à pourvoir au 3 novembre 2015

Le projet

Les Serres de la Milady sont une pépinière d'artistes installée dans d'anciennes serres horticolas, situées sur l'avenue de la Milady à Biarritz. Cette cathédrale de verre, entourée de nature, est un lieu unique sur la Côte Basque et la région Atlantique, où l'on trouve des ateliers d'artistes, une salle d'exposition ainsi qu'un jardin.

Véritable tremplin de la création, pas moins de 130 artistes y ont déjà créé et/ou exposé. Actuellement 11 ateliers sont loués à des artistes locaux. 13 artistes, 2 jardiniers bénévoles entretiennent, travaillent et développent ce lieu.

Volontairement pluridisciplinaire, ce projet allie la création à la pédagogie, l'art à la convivialité en s'appuyant sur le capital artistique et le maillage culturel de son territoire transfrontalier.

Le lieu

La serre est un vaste espace de 500m² comprenant des ateliers et un lieu d'exposition de 100m². Les ateliers sont installés dans un "open space" d'environ 400m², même s'ils sont délimités par des parois il n'en reste pas moins une grande proximité entre eux, d'où la nécessité d'une vigilance constante aux règles de cohabitation (nuisances sonores notamment).

Cet espace offre une très grande luminosité, limitant certains projets avec la diffusion d'images depuis vidéoprojecteurs, écrans tv, etc... Le bâtiment comporte des écarts thermiques liés à « l'effet de serre ». Tous ces paramètres doivent être pris en compte pour les pratiques utilisant des vidéos, photos, dessins, installations fragiles, etc...

Le fonctionnement du collectif

Le statut de membre adhérent permanent est accordé en Assemblée Générale. Il est renouvelable annuellement. La cotisation annuelle est de 30€.

Les membres adhérents permanents ont une démarche participative et collective. Ils ont la responsabilité de faire avancer et construire l'avenir de l'association, ce qui exclu tout absentéisme prolongé non justifié.

Ils s'occupent de l'entretien de leur atelier, des parties communes selon un planning nominatif défini par le bureau.

Ils sont respectueux des installations et des autres membres de l'association, ce qui exclu toute nuisance sonore.

Ils s'engagent à assister à la réunion mensuelle du collectif et à participer aux événements publics organisés par l'association.

Les ateliers

Les ateliers d'une surface de 23m² (6,70m x 3,50m) sont mis à disposition contre un loyer mensuel de 100€/mois payable en début de mois. Ils sont un lieu de travail pour les artistes (pas un espace de stockage).

L'association AAM met à disposition de ses adhérents permanents :

un accès wifi,

un site internet présentant l'activité de l'association ainsi que celle de ses membres,

une page Facebook,

un atelier dédié à la pédagogie et la médiation,

un atelier bois,

des espaces extérieurs (jardins, parking)

<http://lesserresdelamilady.wix.com/biarritz>
lesserresdelamilady@gmail.com

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ATELIER D'ARTISTE

à envoyer ou déposer en version papier au plus tard le 14 février

LE DOSSIER DE CANDIDATURE À UN ATELIER D'ARTISTE DOIT COMPRENDRE :

- un justificatif d'un statut et d'une pratique artistique professionnelle (Maison des artistes, AGESSA, auto entrepreneur ...)
- une attestation d'une assurance professionnelle de responsabilité civile
- un cv
- une présentation de votre démarche et de vos travaux artistiques
- le formulaire de demande d'atelier d'artiste rempli

NOM :

PRENOM :

NOM D'ARTISTE :

ANNÉE DE NAISSANCE :

ADRESSE POSTALE :

TEL :

COURRIEL :

SITE WEB :

N° SIRET :

N° MAISON DES ARTISTES :

VOTRE MOTIVATION À INTÉGRER LE COLLECTIF DES SERRES DE LA MILADY

VOTRE DÉMARCHE ARTISTIQUE
